



Assemblée générale

Distr. générale
18 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 14 de l'ordre du jour provisoire*

**Application et suivi intégrés et coordonnés des textes
issus des grandes conférences et réunions au sommet
organisées par les Nations Unies dans les domaines
économique et social et dans les domaines connexes**

Troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025)

Note du Secrétaire général

En application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a l'honneur de communiquer ci-joint le texte du rapport établi par le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel.

* [A/74/150](#).



Résumé

Le présent rapport a été établi en application de la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale dans laquelle l'Assemblée priait le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel de lui soumettre, par l'intermédiaire du Secrétaire général, un rapport périodique sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025).

I. Introduction

1. On trouvera dans le présent rapport des informations, analyses et données statistiques sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025). Y sont décrits certaines des actions, en cours ou achevées, menées dans les domaines prioritaires de la troisième Décennie, ainsi que des projets formulés au cours de la période considérée, qui va de juin 2018 à juin 2019, en vue de leur mise en œuvre au cours de la Décennie. Le rapport témoigne des efforts de la communauté internationale pour étoffer ses partenariats pluripartites et mobiliser des ressources financières et non financières à l'échelle régionale, multilatérale et bilatérale aux fins de la mise en œuvre de la troisième Décennie.

A. État d'avancement du développement industriel en Afrique

2. L'économie africaine a affiché une croissance de 3,2 % en 2018, soit légèrement moins que les 3,4 % enregistrés en 2017, sous l'effet d'une croissance mondiale accrue qui a relancé la demande de produits d'exportation africains, mais aussi de la hausse des prix des produits de base, qui a permis d'augmenter les investissements dans l'infrastructure, d'assurer un niveau élevé de consommation privée, et de conditions climatiques favorables. Au nouveau sous-régional, l'Afrique de l'Est a obtenu les meilleurs résultats avec une croissance du produit intérieur brut (PIB) estimée à 5,7 % en 2018. Cette région a été suivie de l'Afrique du Nord avec un PIB en hausse de 4,9 %, de l'Afrique de l'Ouest dont le PIB a augmenté de 3,3 %, de l'Afrique centrale avec 2,2 % et de l'Afrique australe dont le PIB s'est accru de 1,2 %. À moyen terme, la croissance devrait s'accélérer pour atteindre 4 % en 2019 et 4,1 % en 2020.

3. En 2018, la part de l'Afrique dans la valeur ajoutée des industries de transformation dans le produit intérieur brut (PIB) est restée faible, à hauteur de 10,3 %. Dans la plupart des pays africains, l'agriculture demeure le principal pourvoyeur de devises, tandis que le secteur des services continue de croître rapidement. Selon les dernières estimations de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUUDI), la croissance du secteur des industries de transformation a été faible : 0,7 % lors du premier trimestre de 2019 comparativement à la même période de l'année précédente. La production manufacturière reste concentrée dans les produits à faible composante technologique – biens alimentaires, textiles, vêtements et chaussures. L'année 2018 a cependant été marquée par une croissance du secteur automobile. La part de l'emploi manufacturier a été estimée à 7 % en 2018, alors que l'agriculture emploie en moyenne 51 % de la population active, et le secteur des services 36 % environ.

4. Les flux d'investissements étrangers directs en Afrique se sont élevés à 46 milliards de dollars en 2018, soit 11 % de plus que l'année précédente. La hausse de la demande de certains produits de base et l'augmentation correspondante de leur prix, ainsi que la croissance de l'investissement non créateur de nouvelles ressources dans certaines économies expliquent cette évolution. Bien que des entreprises multinationales de pays en développement aient poursuivi l'expansion de leurs activités en Afrique, les acteurs de premier plan sont toujours les investisseurs des pays développés.

B. Évolutions de l'industrie en Afrique et dans l'économie mondiale : la Zone de libre-échange continentale africaine

5. Le 7 juillet 2019, la phase opérationnelle de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine était lancée à Niamey à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord en date du 30 mai 2019. Cet accord établit la plus grande zone de libre-échange dans le monde du point de vue du nombre de pays signataires depuis la création de l'Organisation mondiale du commerce en 1995. La Commission économique pour l'Afrique (CEA) estime que la Zone de libre-échange continentale africaine permettra d'accroître les échanges intra-africains dans une proportion de 15 % à 25 %. Si l'Accord aboutit à une libéralisation tarifaire totale dans le commerce des biens, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) estime que cela donnera lieu à des gains socioéconomiques de l'ordre de 16,1 milliards de dollars, à un accroissement de 33 % des exportations intra-africaines et à une réduction de 50 % du déficit commercial. Les gains socioéconomiques devraient être encore plus importants lorsqu'il sera tenu compte du commerce des services et des barrières non tarifaires.

6. La Zone de libre-échange continentale africaine devrait favoriser les exportations, apporter plus de valeur ajoutée dans les activités manufacturières et les services et assurer une plus grande diversification des produits d'exportation dans les échanges intra-africains, ce qui bénéficiera aux femmes, aux jeunes et aux petites et moyennes entreprises (PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES). Les plus grands avantages qui en découleront concerneront le commerce des biens industriels, qui devrait augmenter dans une proportion allant jusqu'à 30 %, accélérant ainsi l'industrialisation et la diversification économiques et créant des possibilités d'emploi pour les jeunes dans l'ensemble du continent. Grâce à l'élargissement et une plus grande efficacité des marchés des biens et de l'emploi, la Zone de libre-échange continentale africaine contribuera à améliorer le classement global de l'Afrique dans l'Indice mondial de compétitivité. On s'attend à des améliorations du même type en matière de compétitivité des industries et des entreprises, d'exploitation des économies d'échelle et d'efficacité dans l'allocation des ressources.

La quatrième révolution industrielle

7. La nouvelle révolution industrielle, également appelée « prochaine révolution de la production », « quatrième révolution industrielle » ou « Industrie 4.0 » a continué de prendre de l'importance à la faveur du déploiement rapide de technologies de pointe capables de transformer le paysage des activités manufacturières. Bien que de plus en plus d'entreprises africaines aient adopté ces technologies avancées, le niveau et l'impact de la quatrième révolution industrielle en Afrique demeurent moins importants que dans les autres régions en développement à cause des barrières à l'accès aux marchés et d'autres obstacles. Le faible développement de l'infrastructure numérique demeure le principal défi et il faudra progresser dans ce domaine pour faciliter une adoption plus large des technologies de pointe au sein des entreprises africaines. Le manque de compétences est important dans nombre de pays africains, notamment dans les pays les moins avancés. Les entreprises manufacturières continuent de se heurter à des obstacles, en particulier dans le domaine de la numérisation. Bien que les taux de pénétration de l'Internet demeurent relativement faibles dans la plupart des pays d'Afrique centrale, le nombre d'utilisateurs d'Internet s'accroît chaque année de 20 %.

II. Progrès accomplis dans la mise en œuvre des principales priorités de la troisième Décennie

A. Agro-industrie et développement rural

8. Au cours de la période couverte par le rapport, l'ONUDI a exécuté plusieurs projets de développement des chaînes de valeur. Au Maroc, un projet relatif au développement de la chaîne de valeur du romarin a permis de créer plus de 3 000 nouvelles coopératives dotées d'équipements neufs, ce qui a favorisé la gestion durable d'une ressource locale et élargi la participation des populations locales dans la valeur ajoutée ainsi créée. En Namibie, un projet financé par la Finlande a été lancé pour promouvoir des chaînes de valeur durables en relation avec l'exploitation du bois de brousse. En janvier 2019, l'Afrique du Sud, l'ONUDI et le Secrétariat d'État suisse aux affaires économiques (SECO) sont convenus d'aider l'Afrique du Sud à améliorer la compétitivité internationale des huiles essentielles et végétales locales. Un projet financé par l'Italie est actuellement mis en œuvre au Mozambique pour promouvoir le développement de la chaîne de valeur dans les agro-industries. En Tunisie, un projet cofinancé par l'Union européenne et l'Italie vise à renforcer les chaînes de valeur de l'artisanat et de la création afin de développer l'emploi parmi les populations vulnérables du pays, notamment les femmes.

9. La CNUCED a continué d'aider plusieurs pays, dont l'Ouganda, la Zambie et le Zimbabwe, à développer la valeur ajoutée de la culture du coton par la création de nouveaux emplois et de revenus additionnels. En mai 2019, la CNUCED et Maurice ont signé avec le Ministère de l'économie océanique, des ressources de la mer, des pêches et des transports maritimes un mémorandum d'accord concernant la création d'un nouveau centre d'excellence dans le secteur des pêches. Maurice est bien placé pour partager son savoir-faire et sa technologie avec les pays les moins avancés, de sorte qu'ils puissent exploiter au mieux leur potentiel dans les secteurs des pêches et de l'aquaculture aux fins du développement durable, de la transformation et de la réduction de la pauvreté.

10. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) s'est employée avec plusieurs partenaires à exécuter des projets d'appui au développement des agro-industries. En Zambie, un projet exécuté en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT) s'est concentré sur la mise en place de modèles de développement durable basés sur le secteur privé à travers une approche d'élaboration de systèmes axés sur le marché. Le projet a touché plus de 14 000 exploitations agricoles rurales, dont 55 % appartenaient à des jeunes, et a permis de créer 5 487 emplois à l'échéance de décembre 2018. En collaboration avec l'Initiative africaine sur le riz et la Commission de l'Union africaine, la FAO s'est penchée sur le rôle des PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES spécialisées dans le décorticage du riz dans le développement de systèmes alimentaires et a formulé des recommandations pratiques à l'intention des pays membres de la Coalition pour le développement de la riziculture en Afrique.

11. Un projet concernant l'utilisation des technologies nucléaires pour promouvoir la sécurité alimentaire par la lutte contre les maladies animales transfrontières, réalisé en 2018 par l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), a permis de renforcer les capacités des laboratoires vétérinaires des pays membres participant. Au Ghana, l'assistance technique fournie par l'AIEA a aussi contribué à renforcer les capacités du Laboratoire vétérinaire d'Accra de la Direction des services vétérinaires du pays. Ce laboratoire a désormais le statut de laboratoire d'appui régional dans la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et participe à la lutte contre les maladies animales transfrontières au Ghana et dans toute la sous-région.

12. Le Fonds commun pour les produits de base a investi 1,5 million de dollars dans la construction d'une usine de traitement des noix de cajou dans le nord du Bénin, qui transformera les noix bruts en amandes aux fins de leur exportation dans les marchés internationaux. Au Kenya, avec un investissement privé de 610 000 dollars, le Fonds commun s'emploie à construire des installations de stockage et de transformation en vue de produire des mélanges de céréales à partir de grains fournis par de petits producteurs. Le projet devrait en 2021 relier 50 000 petits producteurs aux supermarchés locaux, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire et à la disponibilité de céréales à forte valeur ajoutée pour le marché national.

B. Renforcement des capacités commerciales

13. L'ONUDI a continué d'exécuter des programmes et des projets régionaux et nationaux destinés à renforcer la compétitivité et la qualité des infrastructures. En Afrique de l'Ouest, une nouvelle phase du projet financé par l'Union européenne sur la compétitivité et la qualité des infrastructures a été lancée en octobre 2018. Exécuté par l'ONUDI, ce projet a déjà permis d'élaborer et d'adopter une politique de la qualité en faveur de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) ; de créer une agence de la qualité relevant de la CEDEAO, ainsi que trois organismes d'accréditation ; d'adapter 16 politiques nationales de la qualité à la politique régionale et d'adopter 42 normes régionales. Des cycles de formation ont été organisés au bénéfice de 4 105 techniciens dont 350 dans le domaine de la métrologie. En Afrique centrale, l'ONUDI est venue en aide à 21 entreprises de la sous-région dont 10 ont obtenu de la part de l'Organisation internationale de normalisation la certification ISO 22 000 :2018 sur les systèmes de gestion de la sécurité alimentaire, qui sont indispensables à toute organisation dans la chaîne alimentaire. Le programme a permis de sensibiliser largement le public à l'importance de la qualité et d'appuyer les processus devant conduire à la création d'une organisation régionale de normalisation. Dans la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), l'ONUDI a organisé, en octobre 2018, une réunion d'experts consacrée à l'examen de la collaboration entre les centres nationaux d'accréditation dans les pays disposant d'organismes nationaux d'accréditation et ceux qui n'en ont pas.

14. En Afrique de l'Est, le Centre du commerce international (CCI), l'ONUDI, l'Agence allemande de coopération internationale et des partenaires nationaux ont collaboré à une initiative sur le développement des exportations de produits agro-industriels et horticoles et la promotion de l'intégration régionale, ainsi que l'accès aux marchés européens. Un programme d'amélioration de l'accès aux marchés, financé à hauteur de 35 millions d'euros, aidera les petites et moyennes entreprises du Burundi, du Kenya, de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie et du Rwanda à commercialiser des produits choisis tels que l'avocat, le cacao, le café, les épices, le thé et les produits d'horticulture.

15. Dans le cadre d'un projet financé par le Cadre intégré renforcé, l'ONUDI a apporté un appui à des petites entreprises du Bénin dans trois secteurs prioritaires à forte composante de main-d'œuvre et disposant d'un grand potentiel d'exportation: l'agro-alimentation, notamment les ananas, les noix de karité et les noix de cajou, l'aquaculture et les textiles. À la fin de l'exécution du projet, en avril 2019, au bout de trois ans, plus de 30 entreprises avaient renforcé leur compétitivité sur les marchés régionaux et mondiaux, amélioré leur productivité et mis leurs produits en conformité avec les normes nationales et internationales.

16. Le Programme de réorganisation et de mise à niveau des industries en Afrique centrale, financé par l'Union européenne, a été achevé en février 2019. Mis en œuvre par l'ONUDI, ce projet a permis aux pays bénéficiaires de concevoir et mettre en

œuvre des initiatives d'appui à la modernisation industrielle du secteur privé et de former des experts nationaux afin d'aider les entreprises locales souhaitant gagner en compétitivité. Dans les sept pays participant – Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Tchad et Sao Tome-et-Principe – le projet a permis, entre autres, d'appuyer les institutions et laboratoires nationaux, d'adopter une politique régionale de la qualité et de créer des prix régionaux de la qualité. À ce jour, deux laboratoires de tests de chaque pays ont obtenu l'accréditation ISO/IEC 17025 :2017 sur les nécessités générales de compétence des laboratoires de test et de calibrations.

17. La CEA, en collaboration avec divers partenaires, a aidé Djibouti, la Gambie, la Guinée, le Kenya, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, la Sierra Leone, le Tchad, le Togo, la Zambie et le Zimbabwe à élaborer des stratégies nationales de mise en œuvre de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Des stratégies nationales devraient compléter le cadre d'action existant, déterminer les possibilités de création de valeur ajoutée et d'activités commerciales et sensibiliser aux contraintes actuelles et aux mesures à prendre pour tirer le meilleur parti des marchés nationaux, régionaux et mondiaux dans le contexte de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine. Au nombre des manifestations organisées par la CEA concernant cet accord, on citera un atelier sur le rôle des communautés économiques régionales dans la mise en œuvre de l'Accord selon une perspective d'égalité des sexes, ainsi qu'un forum régional sur le commerce consacré aux modalités de démantèlement des barrières au commerce et à l'investissement dans la Corne de l'Afrique, qui a mis un accent particulier sur l'industrie pharmaceutique.

18. Au Malawi, le premier laboratoire de test a été accrédité dans le cadre d'un projet exécuté par l'ONUDI et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le projet a également contribué au développement d'une infrastructure nationale efficace bénéficiant directement aux petites et moyennes entreprises du Malawi, mais aussi de façon indirecte, à l'amélioration de la protection des droits des consommateurs. Au Nigéria, un projet sur les infrastructures nationales de qualité conduit par l'ONUDI a notamment abouti à la création d'un organe national d'accréditation et à l'exécution de quatre projets pilotes sur les chaînes de valeur des produits de base. Des formations sur la norme ISO 9001:2015 sur les systèmes de gestion de la qualité – principes essentiels et vocabulaire, ont été prodiguées à 162 représentants de ministères, départements et organismes, ainsi que du secteur privé, tandis que 124 personnes étaient certifiées en qualité de vérificateurs principaux et de responsables principaux de l'exécution.

19. L'Observatoire du commerce de l'Union africaine, qui est un pilier essentiel de la Zone de libre-échange continentale africaine, a été lancé en février 2019. Financé par l'Union européenne et doté d'un budget total de 4 millions de dollars, l'Observatoire, qui a été créé à l'initiative de la Commission de l'Union africaine, fournira aux chefs d'entreprises, dirigeants politiques et autres parties prenantes en Afrique des données et des statistiques commerciales à jour et fiables. Ces données et analyses seront disponibles dans une plateforme accessible en ligne.

20. En février 2019, l'ONUDI a lancé en Égypte un projet pilote dans le cadre de l'initiative « Un meilleur coton » pour améliorer la gestion de la marque du coton égyptien dans le cadre d'une initiative tendant à renforcer la viabilité de l'activité, améliorer les conditions de travail tout au long de la chaîne logistique et appuyer les producteurs et organismes concernés. Des cycles de formation à une approche globale de la production durable de coton ont bénéficié à environ 5 000 petits producteurs.

C. Entrepreneuriat et développement des compétences

21. En coopération avec l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), le Gouvernement italien, HP Inc. et la Fondation HP, l'ONUDI a renouvelé un partenariat public-privé pour promouvoir l'emploi des jeunes en Tunisie avec l'objectif de créer 6 000 nouveaux emplois d'ici à 2021 dans des entreprises nouvelles ou existantes. Plus de 2 000 emplois ont déjà été créés, 5 884 futurs chefs d'entreprises ont été formés à travers la plateforme d'apprentissage pour les chefs d'entreprise HP LIFE (Learning initiative for entrepreneurs) et 94 nouvelles startups ont été créées. À Madagascar, l'ONUDI, avec l'appui de la Norvège, a mis en œuvre un projet de promotion des industries de la création qui a permis de former plus de 7 515 élèves de six lycées dans les techniques de production, l'entrepreneuriat, la gestion et le marketing.

22. Dans le cadre du programme interinstitutions « Emplois verts », la FAO, l'OIT, le CCI, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et la CNUCED ont facilité la création d'emplois verts et décents dans le secteur zambien de la construction. Ce programme, qui a été achevé en octobre 2018, a été axé sur le système de marché et une approche de développement des chaînes de valeur, dans l'optique de renforcer les microentreprises et les petites et moyennes entreprises, les liens d'affaires, les fournisseurs de services, les structures de marché et l'environnement des affaires, et, ainsi, d'améliorer la compétitivité de l'industrie verte. Le programme a touché plus de 16 000 personnes, qui ont été sensibilisées à l'importance des entreprises vertes, et permis de créer 4 326 emplois pendant les cinq années de son exécution.

23. En coopération avec l'Agence suédoise de coopération internationale au développement et une chaîne suédoise multinationale de mode, l'OIT a exécuté en Éthiopie un projet d'appui au développement d'une industrie textile et de l'habillement socialement durable, grâce notamment à l'amélioration des relations de travail, de la productivité, des salaires et des conditions de travail. Plus de 20 000 employés de 12 entreprises cibles ont bénéficié de ce projet. Des formations ont été organisées au profit de plus de 4 000 employés et responsables, ainsi que 1 300 responsables d'administrations régionales et d'organisations de travailleurs et d'employeurs, 421 dirigeants de syndicats et 200 inspecteurs du travail.

24. En 2018, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) a lancé un programme d'emploi et d'entrepreneuriat dans le secteur des travaux publics en Somalie. Il s'agissait d'un projet de formation dans le secteur de la construction et de soutien au placement de 400 jeunes dont 200 femmes. Des formations sur les compétences non techniques transférables et d'ingénierie pour l'emploi dans les chaînes de valeur de la construction ont été prodiguées à l'intention de 330 jeunes des deux sexes dont 70 ont bénéficié d'un appui portant notamment sur l'entrepreneuriat des jeunes et la création d'entreprises. Tous les stagiaires ont souligné qu'ils avaient pu acquérir un savoir-faire facilitant leur intégration dans le marché du travail somalien. Six projets dans les secteurs de la construction et des services ont été lancés en 2018 à la suite de ces formations.

D. Politique et statistiques industrielles

25. L'ONUDI a mené plusieurs activités de conseils en matière de politique de statistiques industrielles. S'agissant des statistiques, l'ONUDI a pour la première fois organisé des formations sur les analyses statistiques tenant compte des disparités entre les sexes, avec la participation de plusieurs pays africains. Ces cycles de formation, qui ont eu lieu en 2018 à Addis-Abeba, ont couvert les éléments fondamentaux de la

collecte de données tenant compte des disparités entre les sexes et des analyses statistiques connexes, notamment la collecte de statistiques ventilées par sexe sur l'emploi et les salaires dans le secteur manufacturier à partir de sources de données primaires et secondaires. Les participants ont appris comment identifier les sources de données sur les disparités entre les sexes et les modalités de leur collecte en s'appuyant sur les données issues d'enquêtes ou d'origine administrative et à utiliser des données ventilées par sexe destinées à étayer des politiques fondées sur des données factuelles en matière de développement industriel conduisant à l'élaboration d'un plan d'action national.

26. Dans le domaine de la politique industrielle, l'ONUDI, en collaboration avec l'Agence allemande de coopération internationale, a conduit plusieurs actions de formation des formateurs dans le cadre d'un projet intitulé « Enhancing the Quality of Industrial Policy » (Améliorer la qualité des politiques industrielles). Un projet du même type conduit actuellement en Éthiopie est consacré à la formation des jeunes dans le domaine de la maintenance spécialisée de véhicules commerciaux, qui leur donnera plus de chances d'accéder à des emplois rémunérateurs.

27. Dans le cadre d'un projet financé par le Compte de l'ONU pour le développement concernant les politiques porteuses d'une croissance économique durable en Afrique australe, la CNUCED a mis en œuvre plusieurs projets destinés à renforcer la politique industrielle et à faciliter le dialogue entre le secteur public, le secteur privé et la société civile. Des ateliers organisés à Maurice, au Mozambique et en Zambie ont informé les participants des principales politiques aptes à transformer les structures économiques en mettant l'accent sur des secteurs et des mesures déjà privilégiés par les pays ciblés.

28. En partenariat avec l'Union européenne et le Ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, la SADC exécute un programme de renforcement de capacités pour élargir ses structures de coordination nationale. Ce programme est conçu pour donner aux acteurs étatiques et non étatiques les capacités de modéliser l'intégration régionale au niveau national et de suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre du programme de la SADC. Il vise aussi à donner aux États membres de la SADC la possibilité de mieux mobiliser des ressources destinées à la gestion et l'exécution de stratégies de développement régional dans l'agriculture, l'industrie et les infrastructures.

29. Au cours de la période considérée, des publications clés sur divers thèmes sont parues. En mars 2019, l'ONUDI a lancé sa publication phare, *the International Yearbook of Industrial Statistics*, qui offre aux économistes, planificateurs, responsables politiques et entrepreneurs des statistiques mondiales sur le niveau, la structure et les tendances du secteur manufacturier. Le CCI a publié un guide qui explique les implications de l'Accord sur les activités dans la Zone de libre-échange continentale africaine. La CNUCED et l'Organisation internationale pour les migrations ont copublié un guide pratique sur l'entreprenariat pour les migrants et les réfugiés, qui correspond aux objectifs de la stratégie de l'Union africaine pour le développement des petites et moyennes entreprises en Afrique. L'ONUDI, de concert avec le Groupe de travail sur le développement du G-20 et le Pacte avec l'Afrique du G-20, a préparé un rapport intérimaire intitulé « Industrialization in Africa and least developed countries: Boosting Growth, Creating Jobs, Promoting Inclusiveness and Sustainability » (L'industrialisation en Afrique et dans les pays les moins avancés: stimuler la croissance, créer des emplois et promouvoir l'inclusion et la durabilité). Ce rapport sera intégré dans le Comprehensive Accountability Report qui sera publié dans le cadre de la présidence japonaise du G-20 en 2019.

E. Zones économiques spéciales et parcs industriels

30. L'ONUDI a contribué à la mise en place et la gestion d'un nouveau parc industriel au Sénégal, inauguré en novembre 2018. Il s'agissait notamment de définir un modèle d'entreprise ainsi qu'un ensemble d'aides à l'investissement et de mettre la dernière main aux aspects juridiques, réglementaires et institutionnels relatifs à la gestion et l'administration du parc. Le parc industriel international Diamniadio devrait offrir 23 000 emplois au moins. Plusieurs compagnies s'y sont installées. Elles produisent des vêtements, des tubes en PVC, des emballages, des cartes magnétiques et des vélos électriques. L'ONUDI mène également des études de faisabilité relatives à la mise en place d'agropoles dans les régions du sud, du nord et du centre du Sénégal, financées respectivement par le Gouvernement sénégalais, la Banque africaine de développement (BAD) et la Belgique, ce qui créera de nouveaux emplois et produira de nouvelles recettes d'exportation. Des partenaires financiers se sont engagés à investir 190 millions de dollars au total une fois que les études de faisabilité seront achevées, ce qui représente une hausse importante par rapport à l'investissement initial de 100 000 dollars destiné à l'étude de préfaisabilité élaborée par l'ONUDI.

31. Dans le cadre de son Programme de partenariat avec l'Éthiopie, l'ONUDI a continué de mener tout un éventail d'activités. Au nombre des principaux résultats obtenus au cours de la période couverte par le présent rapport, on citera le lancement de la construction de quatre parcs agricoles et industriels intégrés ; la mobilisation de 300 millions de dollars d'investissements publics de la part du Gouvernement éthiopien pour le développement de l'infrastructure et la mobilisation, en cours, de l'investissement privé. Pour appuyer le développement de la filière cuir, une étude de faisabilité relative à la création d'un district du cuir appelé « la Cité Modjo du cuir » a été conduite, à la suite de laquelle l'Union européenne a mobilisé 15 millions d'euros en appui aux efforts de renforcement de la chaîne de valeurs de la filière cuir, de renforcement de la compétitivité, de facilitation des investissements destinés à la création du district du cuir et de soutien aux initiatives locales de développement économique et social, notamment en faveur des femmes et des jeunes vivant à Modjo, en particulier à la faveur de programmes pour l'emploi dans la ville.

32. Les actions conduites pour édifier des parcs agro-industriels en Éthiopie ont continué de bénéficier de l'appui de plusieurs organismes des Nations Unies et d'autres partenaires. La FAO a contribué à une analyse approfondie sur les chaînes de valeur prioritaires, l'élaboration d'un plan stratégique, le renforcement des capacités des acteurs de la chaîne des valeurs et l'appui à des infrastructures et équipements agro-industriels. Le CCI contribue à un projet d'investissement de 2 milliards de dollars destiné à créer un projet dans la filière cellulose et un parc industriel d'articles d'ameublement à base de bambous. L'activité de mise en valeur du bambou et l'usine de papier créeront plus de 3 000 emplois directs et produiront un million de tonnes de papier chaque année.

33. En 2018, le Fonds de coopération Chine-Afrique pour la capacité industrielle a investi 160 millions de yuans pour mettre en valeur la mine de métaux de Sukulu en Ouganda et construire un parc industriel. Le Rwanda a reçu l'appui du China Overseas Group dans l'exécution de son projet de nouveau parc industriel, lancé en décembre 2018. Le projet de parc de transformation de produits agricoles de l'Éthiopie a bénéficié d'un investissement de 200 millions de dollars. En novembre 2018, on a procédé au lancement, en Zambie, du projet Zambie Jiangxi de zone économique multiservices, un parc devant être érigé à cet égard dans le district de Chilombo dans le centre de la Zambie, afin de promouvoir l'agriculture, les activités manufacturières et les industries agro-alimentaires et contribuer au développement économique local et au renforcement de l'industrie dans la région.

F. Industries pharmaceutiques

34. L'ONUDI a continué d'exécuter des projets touchant au renforcement des capacités des pays africains en matière de production locale de médicaments essentiels. Au Ghana et au Kenya, l'Organisation a élaboré des stratégies de développement du secteur pharmaceutique à l'effet de promouvoir la production locale de médicaments destinés à être exportés sur les marchés régional et mondial. Après avoir défini avec succès une feuille de route sur les bonnes pratiques manufacturières au Kenya, l'ONUDI s'emploie actuellement, en collaboration avec l'Organisation ouest-africaine de la santé, à élaborer une feuille de route similaire pour la région de la CEDEAO. Dans la Communauté d'Afrique de l'Est, l'ONUDI, s'est attachée, en collaboration avec la CNUCED et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), à promouvoir la cohérence de la politique régionale des droits de propriété intellectuelle afin d'appuyer le développement des capacités de production de médicaments.

35. En mai 2019, la CNUCED, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, l'OMS, l'ONUDI et le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme ont signé un accord précédant l'établissement d'un partenariat stratégique et global entre les organisations signataires, des gouvernements et des acteurs locaux. Un traité portant création de l'Agence africaine des médicaments a été approuvé par les chefs d'État et de gouvernement africains lors de la trente-deuxième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union africaine, qui s'est tenue en février 2019. L'Agence sera chargée de coordonner et renforcer les initiatives menées à l'échelle continentale pour harmoniser la réglementation régissant les produits médicaux, donner des orientations et apporter un soutien technique pour améliorer l'accès à des produits médicaux et des technologies de santé de qualité, sûrs et efficaces.

36. Plusieurs manifestations mettant en lumière l'importance du développement de l'industrie pharmaceutique se sont tenues au cours de la période considérée. L'OMS a collaboré avec le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique pour tenir un atelier sur « Les principaux facteurs facilitant la production locale et la fourniture de médicaments de qualité assurée ». Cet atelier, qui s'est tenu en décembre 2018 à Addis-Abeba, a permis de dégager des orientations sur les principaux facteurs concernant l'activité, la politique, la réglementation et les autres facteurs concourant à une production locale de médicaments essentiels. L'OMS et le Gouvernement sud-africain ont accueilli en avril 2019 un forum sur les prix et l'accès équitables aux médicaments, qui a permis de discuter des stratégies de réduction des prix et d'élargissement de l'accès aux médicaments. Le 20 novembre 2018, l'ONUDI a célébré, en partenariat avec La Commission de l'Union africaine et la CEA, sa Journée de l'industrialisation de l'Afrique sur le thème « Promouvoir les chaînes de valeur régionales en Afrique : la voie de l'accélération de la transformation structurelle, de l'industrialisation et de la production pharmaceutique en Afrique ».

G. Énergie renouvelable et efficacité énergétique

37. En collaboration avec l'Agence autrichienne de développement, l'ONUDI a contribué à la création du Centre de la communauté de développement de l'Afrique australe pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique. Inauguré en octobre 2018 à Windhoek, ce Centre fera des recommandations aux États membres de la SADC sur la réalisation d'une progression viable vers un système valorisant l'énergie durable. Le Centre constituera une plateforme pour l'établissement de partenariats internes et internationaux et servira de plaque tournante pour l'échange de connaissances et de savoir-faire techniques. En 2019, le Centre, le Centre

d'excellence de l'Afrique de l'Est pour l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, l'ONUDI et l'Agence suédoise de coopération internationale au développement ont lancé un projet visant à transformer le marché de l'éclairage et des appareils économes en énergie dans les pays de la Communauté d'Afrique de l'Est et de la SADC. Il est attendu de ce projet qu'il appuiera, à l'échelle régionale, les activités privées afin de renforcer l'utilisation de systèmes et d'appareils d'éclairage d'une grande efficacité énergétique.

38. Financé par le Japon, un projet de l'ONUDI destiné à appuyer le développement industriel à faible émission de CO₂ et climatiquement résilient en Afrique du Sud, en Égypte, au Kenya et au Sénégal, a abouti à l'adoption de pratiques plus vertes et plus efficaces en matière d'utilisation des ressources dans les cycles de production. L'introduction de mesures favorisant l'efficacité énergétique dans les installations agro-industrielles a contribué à réduire la consommation d'énergie de 40 %. Au Kenya, le meilleur contrôle des processus de séchage et de flétrissage des feuilles de thé a fait baisser la consommation d'énergie de 60 %. Au Sénégal, des méthodes novatrices de séchage ont été appliquées dans trois usines de traitement du millet. De même, un système d'électricité solaire a été installé dans une entreprise agro-industrielle en Égypte.

39. Un projet de l'ONUDI réalisé en 2019 dans la République-Unie de Tanzanie a permis d'installer huit mini-réseaux hydroélectriques dotés d'une capacité cumulée de 4 881 kW et, ainsi, de renforcer l'électrification rurale. L'ONUDI a créé un centre technique à l'Institut d'ingénierie et de technologie de l'Université de Dar es-Salaam, qui offre des services de consultation et des formations et produit ses propres micro et mini-turbines hydroélectriques.

40. Dans le cadre du projet « Développer, élargir et renforcer les capacités de planification énergétique, y compris l'énergie nucléaire », l'AIEA a continué d'aider les États membres dans le domaine de la planification énergétique à l'échelle sous-régionale. Des groupes de pays en Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Est mettent à jour et vérifient leurs études, ainsi que les projets sous-régionaux d'interconnexion.

41. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement exécute un projet de renforcement des capacités de production dans les pays les moins avancés en mettant en place un environnement favorable à l'investissement dans l'énergie durable. Une étude pilote élaborée en février 2019 montre comment le Malawi pourrait attirer et générer l'investissement nécessaire pour brûler les étapes et passer à l'énergie propre.

H. Environnement et changements climatiques

42. Dans le cadre du Programme de transfert de technologies écologiquement saines dans la région de la Méditerranée du Sud (programme SwitchMed), une initiative conjointe ONUDI-PNUD financée par l'Union européenne a été mise en œuvre en Algérie et en Égypte. En Algérie, des entreprises pilotes participant à Med Test II ont réussi à économiser 29,8 GW/an, 435 489 m³/an d'eau, 14 514 tonnes/an de matières premières, 18 818 tonnes/an de CO₂ et à réduire le volume de déchets solides de 819,3 tonnes/an. En Égypte, on a appliqué 255 mesures d'efficacité énergétique dans 28 entreprises participantes, avec une économie potentielle de plus de 10,3 millions d'euros aboutissant à des économies d'énergie de 411,049 MWh/an, d'eau pour un volume annuel de 2 020 608 m³, de 12 246 tonnes/an de matières premières et de 12 188 tonnes/an de déchets solides.

43. Dans le cadre de l'exécution du Programme Global Cleantech Innovation (Innovation par des technologies propres) mis en œuvre conjointement au Maroc par l'ONUDI et le Gouvernement marocain avec l'appui du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), 30 entreprises de technologie ont bénéficié au cours de la période de référence d'un encadrement et d'une formation assurés par des spécialistes des technologies propres et du développement des entreprises. Lors de l'exposition internationale Pollutec Maroc, organisée en octobre 2018, des prix ont été remis à des startups et des petites et moyennes entreprises spécialisées dans les technologies propres pour récompenser des projets innovants développés au Maroc dans le cadre du Programme Global Cleantech Innovation. Le premier prix national a été accordé à une entreprise marocaine offrant des solutions face aux panneaux affectant les centrales électriques solaires photovoltaïques et autres au moyen de caméras thermiques et visuelles installées sur des drones ou des véhicules terrestres.

44. Le PNUE a offert des cycles de formation et d'encadrement, ainsi que des instruments à près de 3 000 microentreprises et petites et moyennes entreprises en Afrique du Sud, au Burkina Faso, au Ghana, au Kenya, à Maurice et en Ouganda, afin de leur enseigner des pratiques innovantes de production verte et de consommation et de production durables dans des secteurs prioritaires tels que l'activité manufacturière, le tourisme, la gestion intégrée des déchets et l'agriculture. Des bourses s'élevant au total à 11,5 millions de dollars ont été distribuées aux stagiaires à travers le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets durant la première phase du projet. Le PNUE a également contribué à l'adoption d'une approche de planification axée sur les principes de l'économie verte, qui a permis de verdifier les secteurs industriel et manufacturier aux niveaux infranational et national en Éthiopie, au Ghana, au Kenya et au Mozambique.

45. En février 2019, le PNUD, le PNUE, l'ONUDI, Conservation International et les gouvernements de huit pays participants, dont le Burkina Faso et le Kenya, ont établi un nouveau partenariat en vue de réduire l'utilisation du mercure dans l'extraction minière artisanale de l'or et de faciliter l'accès à des méthodes d'extraction sans mercure. Financée par le FEM, ce partenariat vise à réduire le recours au mercure dans le secteur de l'extraction artisanale de l'or dans les pays participants en facilitant l'accès des mineurs et des communautés minières au financement de l'introduction de technologies et de techniques d'extraction sans mercure, ainsi que le développement de chaînes durables d'approvisionnement de l'or.

46. Avec l'entrée en vigueur, en janvier 2019, de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, l'ONUDI a renforcé son appui aux pays pour leur permettre de ratifier l'Amendement. Des projets concernant les plans relatifs à l'élimination progressive des hydrofluorocarbones sont actuellement mis en œuvre dans 34 pays africains et des activités facilitant cette élimination progressive sont menées dans 11 pays. L'entrée en vigueur de l'Amendement de Kigali contribuera à réduire la production et la consommation des hydrofluorocarbones et des gaz à effet de serre nocifs, ce qui devrait faire baisser le réchauffement climatique de 0,4° au maximum durant ce siècle.

47. Dans le cadre d'un projet financé par le FEM, l'ONUDI aide des communautés agricoles vulnérables de l'ouest de l'Ouganda à s'adapter aux effets des changements climatiques. Ce projet, d'une durée de six ans, qui devrait être achevé à la fin de 2019, s'appuie sur une approche de chaînes de valeur pour améliorer les performances globales du secteur de la banane, à la faveur de l'intégration de technologies à faible émission de carbones concourant à une gestion durable des ressources naturelles, mais aussi de la définition et la promotion des perspectives d'investissement. En collaboration avec le Ministère du commerce, de l'industrie et des coopératives et le Ministère de l'agriculture, l'élevage et les pêches, l'ONUDI est venue en aide à une

entreprise agro-industrielle locale pour développer des plantations de bananes issues de la culture tissulaire et les commercialiser, de sorte que les agriculteurs puissent mieux affronter les changements climatiques.

48. En partenariat avec le Fonds africain de garantie, le Fonds nordique de développement et la BAD, le CCI a organisé, en juin 2018 à Abidjan, la Conférence internationale sur le financement de la croissance verte. Cette conférence s'est penchée sur les modalités de financement de la transition vers une économie faiblement émettrice de carbone et a axé ses travaux sur les solutions écologiquement rationnelles et les initiatives climatiquement rationnelles.

I. Technologies de l'information et de la communication (TIC)

49. L'Union internationale des télécommunications (UIT) aide le Gouvernement du Niger à mettre en œuvre le projet des « Villages intelligents », qui vise à renforcer l'inclusion sociale et financière dans les zones rurales à travers des services de connexion à large bande et des services numériques concourant au développement d'actions de formation professionnelle et d'alphabétisation. Ce projet contribuera à la modernisation des secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches puisqu'il fournira, en temps voulu, des informations aux populations rurales et facilitera les échanges de bonnes pratiques agricoles. En septembre 2018, l'UIT a organisé un forum à l'occasion de la Conférence Telecom World 2018, tenue à Durban (Afrique du Sud) sur « Les écosystèmes d'innovation numérique : la clé de l'industrie 4.0 ». Au cours de cette manifestation, une table ronde sur « L'exploitation des technologies naissantes aux fins du développement durable », consacrée essentiellement à l'Afrique, a permis d'échanger des vues et analyses sur le développement des télécommunications et de l'infrastructure des technologies de l'information et de la communication.

50. L'ONUDI collabore avec des acteurs clés pour mettre en œuvre l'application pilote de la technologie de la chaîne de blocs avec la chaîne de valeurs du cacao au Ghana. Ce partenariat regroupe des détaillants, des producteurs de chocolat, des fournisseurs de technologies, des transitaires et des producteurs. Le projet donnera aux acteurs de la chaîne des valeurs et aux consommateurs les moyens d'accéder à des informations viables et contribuera à minimiser et compenser en partie les dommages causés à l'environnement par la production de cacao.

51. L'Organisation mondiale du commerce a contribué à l'élaboration d'une stratégie de commerce électronique au Sénégal et à un projet de commerce électronique relatif à la capacité productive au Rwanda basé sur l'amélioration des solutions de paiement électronique, le renforcement du cadre réglementaire de protection des consommateurs et l'amélioration de la capacité des petites et moyennes entreprises.

52. L'ONUDI contribue également à la création d'une usine intelligente pilote au Maroc, qui mettra en évidence l'application potentielle de technologies de la quatrième révolution industrielle dans des secteurs évoluant rapidement tels que l'industrie aérospatiale. Le projet comporte également une plateforme, ou observatoire numérique, pour suivre les évolutions et statistiques de l'intégration de la quatrième révolution industrielle. Il porte également sur l'élaboration de programmes d'enseignement de cette industrie, en collaboration avec des partenaires du secteur privé, le but étant d'équiper des microentreprises et petites et moyennes entreprises et leur donner la capacité de tirer parti des avantages qu'offre la quatrième révolution industrielle. L'ONUDI appuie également le développement du secteur du commerce électronique à travers des plateformes électroniques d'achat qui contribuent à améliorer la compétitivité des commerçants et à adopter un cadre réglementaire cohérent, mais aussi à mettre en place des infrastructures de qualité.

53. À Cabo Verde, l'ONUDI a participé à l'élaboration d'un plan d'action pour la coopération technique et le renforcement des capacités du système national d'innovation. À travers une approche d'apprentissage par la pratique, le projet a permis au Gouvernement de maîtriser les méthodes d'évaluation et de suivi du système national d'innovation, ce qui constitue un outil essentiel d'élaboration des politiques fondée sur des données factuelles.

54. Parmi les manifestations organisées au cours de la période couverte par le présent rapport, on citera la première édition régionale de la « Semaine du commerce électronique » de la CNUCED, qui s'est tenue en décembre 2018 à Nairobi sur le thème « Renforcer les économies africaines à l'ère numérique ». Le Manifeste de Nairobi sur l'économie numérique et le développement inclusif en Afrique, qui en a résulté, formule des recommandations pratiques sur le commerce électronique. Dans le cadre du Sommet mondial sur l'industrie manufacturière et l'industrialisation, l'ONUDI et l'Université américaine du Caire ont organisé, en mars 2019, une manifestation sur « L'industrie 4.0 : stimuler l'emploi, l'innovation et la compétitivité dans le secteur manufacturier égyptien ». En plus de débattre de la quatrième révolution industrielle et de ses implications à l'échelle locale, cette manifestation a également constitué le premier espace de concertation sur le Programme de partenariat pays de l'ONUDI en Égypte. Par ailleurs, l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle a organisé des ateliers de formation en Afrique du Sud, au Botswana, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Éthiopie, en Gambie, au Kenya, au Malawi, en Mauritanie, au Maroc, au Rwanda et au Zimbabwe, qui ont porté sur les réseaux nationaux de centres d'appui à la technologie et à l'innovation.

J. Sensibilisation et forums mondiaux

55. En septembre 2018 s'est tenue à New York, en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, la deuxième manifestation de haut niveau sur la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique (2016-2025). Organisée par l'ONUDI, la Commission de l'Union africaine, la BAD, la CEA et la FAO, cette rencontre a été l'occasion de discuter, entre autres, des facteurs clés devant assurer le succès de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique. De même, la « Championship Initiative » de la troisième Décennie pour la période 2018-2020 a été officiellement lancée. Elle compte actuellement les huit chefs d'État et de gouvernements des pays ci-après : Afrique du Sud, Côte d'Ivoire, Égypte, Kenya, Malte, Niger, Sénégal et Zambie. L'objectif de cette initiative est de mobiliser un appui politique de haut niveau pour promouvoir l'industrialisation inclusive et durable dans le cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique.

56. En janvier 2019, le PNUD, la Banque mondiale et la BAD ont organisé la troisième Conférence internationale sur l'émergence de l'Afrique sur le thème « Émergence, secteur privé et inclusion ». Cette conférence, qui a eu lieu à Diamniado (Sénégal) avec la participation de plus de 1 300 décideurs de 50 pays, a souligné combien il était absolument nécessaire que l'État et le secteur privé partagent la même vision pour que les pays africains prennent le chemin de l'émergence inclusive.

57. La cinquante-deuxième Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique s'est tenue en mars 2019 à Marrakech (Maroc) sur le thème « Politique budgétaire, commerce et secteur privé dans l'ère numérique : une stratégie pour l'Afrique ». Les participants ont examiné des questions clés, dont l'amélioration de la gestion budgétaire, l'utilisation des nouvelles technologies et les politiques budgétaires, ainsi que le rôle du secteur privé dans l'ère numérique. Les participants ont également adopté le thème de la prochaine conférence

qui se tiendra en 2020 en Éthiopie : « L'avenir de l'Afrique : l'industrialisation à l'ère numérique ».

58. Dans le cadre de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, organisée par le Gouvernement japonais, le PNUD, la Banque mondiale et la Commission de l'Union africaine, une réunion ministérielle s'est tenue à Tokyo en octobre 2018. En marge de cette réunion, le Bureau de la promotion de l'investissement et de la technologie de l'ONUDI (ITPO), à Tokyo, a accueilli un dialogue pluripartite sur la coopération entre « L'Afrique et la 7^{ème} Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique ».

59. En avril 2019, une manifestation spéciale organisée par l'ONUDI et la FAO lors du Forum de la jeunesse du Conseil économique et social, tenu à New York, a mis l'accent sur les moyens de préparer les jeunes Africains à des emplois de qualité dans l'agriculture, notamment dans des segments porteurs de valeur ajoutée tels que l'horticulture, la floriculture et l'agro-industrie. Cette manifestation a réuni des représentants de jeunes et des chefs d'entreprises d'Afrique subsaharienne, qui ont échangé des données d'expérience, des bonnes pratiques et des enseignements. Une conférence sur le thème « Les jeunes dans l'agriculture : une solution viable pour mettre un terme à la faim et la pauvreté », a été organisée en août 2018 à Kigali par l'Union africaine et le Ministère de l'agriculture et des ressources animales du Rwanda, en partenariat avec l'ONUDI, l'OIT et d'autres organisations. Les participants à cette conférence ont échangé des vues sur les connaissances et les bonnes pratiques concernant les liens entre agriculture, emploi de jeunes, entrepreneuriat et innovations dans les domaines des technologies de l'information et de la communication.

60. Dans le cadre du Forum mondial de l'investissement organisé par la CNUCED en octobre 2018 à Genève, plusieurs manifestations présentant une importance toute particulière pour l'Afrique se sont tenues. Le Bureau de la Haute-Représentante pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement et la CNUCED ont organisé une table ronde ministérielle des pays les moins avancés, qui a confirmé l'importance du rôle des investissements étrangers directs dans le renforcement des capacités de production, la diversification des économies et la réalisation des objectifs de développement durable des pays les moins avancés. Le Village de l'investissement, édifié à l'occasion de ce forum, a permis aux pays d'exposer les possibilités d'investissement et d'établir des contacts avec des investisseurs potentiels.

61. En décembre 2018 à Vienne, plus de 500 représentants de gouvernements, d'organisations internationales, du secteur privé, de la société civile et des universités ont participé à un forum de haut niveau sur le thème « Conduire la coopération à l'ère du numérique ». Les participants, qui comptaient des chefs d'États et de gouvernements africains, ont échangé des vues sur les moyens de resserrer les liens économiques et les échanges entre l'Afrique et l'Europe afin de créer des emplois et une croissance durables. Le Forum a mis particulièrement en relief l'Alliance Afrique-Europe pour des emplois et des investissements durables, créée en 2018, qui est axée sur quatre domaines de partenariat : l'investissement stratégique et la création d'emplois ; l'investissement dans l'éducation et l'appariement des compétences et des emplois ; le milieu des affaires et le climat de l'investissement ; l'intégration économique et le commerce. Plusieurs manifestations parallèles se sont tenues en marge du forum, notamment une conférence intitulée « De l'entrepreneur au PDG : exploiter le potentiel de la diaspora », qui visait à créer des liens entre la diaspora et les jeunes entrepreneurs dans leurs pays d'origine afin de favoriser le développement social et économique.

62. Le Business Summit Union européenne-Afrique, qui a eu lieu en novembre 2018 à Marrakech (Maroc) a ouvert de nouvelles perspectives dans les relations économiques entre les pays africains et l'Union européenne, en s'intéressant notamment à l'investissement. Lors d'une réunion d'experts sur « L'investissement et l'accès aux financements en Afrique », l'ONUDI a présenté son approche phare dite Programme de partenariats pays. Les représentants des gouvernements dans les partenariats en cours ont fait part de leur expérience et des réalisations accomplies, ainsi que de leur vision de l'avenir lors d'une réunion précédant le septième Forum sur le développement industriel inclusif et durable organisé par l'ONUDI en novembre 2018 à Vienne.

63. La Banque européenne d'investissement et l'ONUDI ont conjointement organisé « EIB-Africa Day » (Banque européenne d'investissement-Journée de l'Afrique) le 22 novembre 2018 à Addis-Abeba. Cette manifestation a montré combien il est nécessaire d'assurer l'industrialisation durable du continent. La réunion du groupe d'experts dirigée par l'ONUDI sur le thème « Des paroles à l'action – réaliser l'industrialisation de l'Afrique » a porté notamment sur le rôle de la coopération multilatérale, régionale et bilatérale dans la promotion du développement industriel durable de l'Afrique.

64. La deuxième réunion du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur le commerce, l'industrie et les minerais, qui s'est tenue à un haut niveau en janvier 2019 à Addis-Abeba, a adopté plusieurs stratégies liées notamment au développement des petites et moyennes entreprises. La réunion a chargé la Commission de l'Union africaine, en collaboration avec les États membres de l'Union africaine et les parties prenantes concernées, d'élaborer une stratégie globale de l'Union africaine pour le développement du commerce et de l'économie numériques, qui donnera aux pays africains les moyens de tirer pleinement parti de la quatrième révolution industrielle et de faciliter la mise en place de la Zone de libre-échange continentale africaine et, en définitive, d'assurer la transformation économique et structurelle de l'Afrique.

K. Partenariats et mobilisation des ressources

65. Le Groupe de la Banque mondiale, le Fonds monétaire international et d'autres partenaires financiers œuvrent avec les pays africains, au titre du Pacte du G-20 avec l'Afrique, à définir les programmes des réformes destinées à appuyer l'investissement privé et à développer l'activité du secteur privé. Le Pacte du G-20 avec l'Afrique réunit des pays africains, des organisations internationales et des partenaires bilatéraux du G-20 et d'autres entités à l'effet de coordonner les programmes de réforme touchant spécifiquement chaque pays, soutenir les politiques et promouvoir l'investissement. La Société financière internationale, qui est l'organe du Groupe de la Banque mondiale chargé du secteur privé, appuie les entreprises activant dans la sphère productive en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises, notamment celles qui appartiennent à des femmes. Dans le cadre du Forum sur l'investissement en Afrique, qui s'est tenu en novembre 2018 à Johannesburg (Afrique du Sud), les ministres du Pacte du G-20 avec l'Afrique ont évalué le rôle du Pacte pour canaliser les investissements du secteur privé vers l'Afrique.

66. En Éthiopie et au Sénégal, le Pacte mondial des Nations Unies et l'ONUDI contribuent à promouvoir les 10 principes du Pacte mondial des Nations Unies au sein des entreprises afin de faciliter la réalisation des objectifs d'une croissance durable et inclusive. Depuis juin 2018, les réseaux locaux du Pacte mondial en Afrique du Sud, au Kenya, au Maroc, au Nigéria, au Soudan, en Tunisie, dans la République démocratique du Congo et dans la République-Unie de Tanzanie ont organisé plus de

25 manifestations multipartites en appui aux contributions du secteur privé au développement durable auxquelles ont participé plus de 1 000 entreprises en Afrique.

67. En mars 2019, le Maroc est devenu le troisième pays africain à adhérer au Programme de partenariat pays de l'ONUDI. Le programme du Maroc portera notamment sur les zones industrielles, l'agro-industrie, l'énergie, l'économie circulaire, la quatrième révolution industrielle et le commerce électronique. Grâce à un accord de collaboration avec l'ONUDI, le Pacte mondial des Nations Unies mobilise des réseaux locaux pour appuyer le PCP du Maroc dans la définition de partenariats potentiels et la participation du secteur privé dans la programmation du PCP.

68. En septembre 2018, l'Export-Import Bank of China et l'Africa Finance Corporation ont signé un accord pour un crédit de fonds de roulement de 300 millions de dollars. Ce crédit servira essentiellement à soutenir les échanges économiques et commerciaux entre la Chine et les membres de la Corporation et à couvrir les besoins en capitaux de la Chine et des compagnies d'import-export dans la région.

69. Le CCI, le Département du Développement international du Royaume-Uni, le Conseil de promotion du commerce international de la Chine et le Fonds de développement Chine-Afrique travaillent en partenariat sur un projet de renforcement de l'investissement et du développement local dans l'agro-industrie et les industries légères en Éthiopie, au Kenya, au Mozambique et en Zambie. Le Partenariat pour l'investissement et la croissance en Afrique vise à dynamiser les industries de transformation et à créer des emplois par un surplus d'investissements étrangers directs. En Éthiopie, le CCI contribue à un projet d'investissement de 2 milliards de dollars prévu pour créer une usine de pâte à papier et un parc industriel de mobilier fabriqué à base de bambou.

70. Dans la cadre de la troisième Décennie du développement industriel de l'Afrique, l'ONUDI a accueilli, en mars 2019, la première réunion des centres représentant les principales institutions impliquées dans la mise en œuvre de la troisième Décennie. Les participants ont procédé à des consultations et des échanges d'informations sur, entre autres, les domaines d'élaboration et d'exécution des programmes, un mécanisme de coordination pour la mise en œuvre efficace des activités inscrites dans la troisième Décennie et une stratégie de mobilisation des ressources. Les participants ont insisté sur l'importance de la Feuille de route pour la mise en œuvre de la troisième Décennie en tant que plan directeur régissant les actions menées à l'échelle internationale en appui à l'industrialisation des pays africains, conformément à la résolution [70/293](#) de l'Assemblée générale.

L. Coopération Sud-Sud

71. Dans le cadre de l'appui qu'elle apporte à la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire, la FAO collabore avec le Département irlandais de l'agriculture, de l'alimentation et de la mer pour élaborer une stratégie agro-alimentaire en Afrique. Cette initiative contribue à partager des enseignements tirés de l'expérience avec la Commission de l'Union africaine et les participants au Cadre de partenariats de pays dans les agro-industries au titre du Programme global de développement de l'agriculture en Afrique.

72. Le projet intitulé « Appui au commerce et à l'investissement de l'Inde pour l'Afrique », conçu et mis en œuvre par le CCI, renforce les liens entre l'Inde et cinq pays d'Afrique de l'Est à l'effet de contribuer à la création de valeur ajoutée et de participer à l'industrialisation en Afrique. À ce jour, le projet a facilité la mobilisation de 58 millions de dollars d'investissements en Afrique de l'Est, essentiellement dans

les secteurs du textile et des cuirs, des épices et des cultures à haute valeur. Le projet aide actuellement 20 compagnies à développer et améliorer leurs processus de production et à obtenir des analyses de risque et des certifications importantes de contrôle dans le domaine de l'agro-industrie.

73. Dans le cadre d'une initiative conduite par la Banque islamique de développement impliquant un mécanisme de « Reverse Linkage » (lien inversé), le Maroc partage avec le Mali des données d'expérience et un savoir-faire dans le domaine de l'électrification rurale. Ainsi, 24 villages devraient accéder à ce type d'électrification pour une population rurale totale de 35 000 habitants. La BID met en œuvre une initiative de « Reverse Linkage » dans le domaine de la formation professionnelle entre la Guinée Bissau et le Maroc afin de développer l'infrastructure de la formation professionnelle en Guinée Bissau.

74. La troisième manifestation annuelle intitulée « Belt and Road Initiative : Developing Green Economies for Cities (BRIDGE) », organisée par l'ONUDI et le Finance Centre for South-South Cooperation en octobre 2018 à Vienne, a été notamment consacrée à la réalisation, au niveau urbain, d'un développement industriel durable susceptible de promouvoir la croissance économique et le renforcement des infrastructures. Cette manifestation, qui a réuni 1 057 participants de 188 villes, a permis d'encourager la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'examiner le rôle de la quatrième révolution industrielle dans la promotion de l'innovation urbaine dans les villes le long de la Ceinture et de la Route et au-delà.

75. Lors du Sommet de Beijing du Forum sur la coopération sino-africaine, qui a eu lieu en septembre 2018, les dirigeants de la Chine et des pays africains sont convenus d'intensifier leur partenariat de coopération. Dans la Déclaration finale du Sommet, les participants ont décidé d'établir une synergie solide entre l'Initiative « Une Ceinture, une Route », qui mobilise un appui financier et développe l'infrastructure en Afrique, le Programme de développement durable à l'horizon 2030, l'Agenda 2063 de l'Union africaine, ainsi que les stratégies de développement des pays africains. La Chine a signé les documents de coopération de l'initiative « Une Ceinture, une Route » avec 28 pays africains, ce qui porte le nombre total de signataires à 37, en plus de la Commission de l'Union africaine.

III. Questions transversales

A. Intégration des femmes dans le développement industriel

76. Au cours de la période de référence, l'initiative « SheTrades » du CCI a aidé les pays africains à mener des actions de renforcement des capacités des femmes chefs d'entreprises. Lancée en septembre 2018 en partenariat avec l'initiative du Cadre intégré renforcé, « SheTrades Zambia » vise à relier trois millions de femmes chefs d'entreprises aux marchés internationaux d'ici à 2021. D'autres projets « SheTrades » sont en cours d'exécution en Gambie, au Ghana, au Kenya, au Nigéria et en Zambie. L'initiative du Cadre intégré renforcé sur l'autonomisation économique des femmes intitulée « Empower Women, Power Trade » (Autonomiser les femmes pour dynamiser le commerce) aidera 50 000 femmes chefs d'entreprises dans les pays les moins avancés à tirer pleinement parti des nouvelles possibilités qu'offre le commerce.

77. Un nouveau projet financé par le Japon contribuera à exécuter le plan stratégique national du Gabon intitulé « Gabon émergent » et son plan décennal d'autonomisation de la femme. Avec l'appui du Japon, l'ONUDI aide le Gouvernement gabonais à diversifier son économie et à promouvoir les secteurs non pétroliers tels que l'agro-

industrie afin de sortir d'une crise économique et financière prolongée causée par la chute des réserves de pétrole et la baisse des prix du pétrole sur le marché international. L'ONUDI continuera à renforcer la compétitivité économique du Gabon, élargir l'accès aux marchés mondiaux et améliorer les conditions de vie de la population en développant les infrastructures du pays et en formant les consommateurs et les femmes productrices.

78. Un projet dans l'industrie de la création exécuté par l'ONUDI et le PNUD s'est notamment intéressé au secteur de l'artisanat. Il s'agissait de créer des activités productives et de diversifier les revenus de femmes vulnérables à Madagascar grâce à un financement italien. Plus de 1 000 femmes rurales vulnérables, 200 artisans et des petites et moyennes entreprises ont fabriqué des chaises, des sacs, des tables, des tapis de grande qualité, etc. En 2018, le premier groupe de 20 étudiants a obtenu un diplôme de maîtrise en conception et innovation, avec l'appui de l'ONUDI.

79. Les jeunes et les femmes des régions de Gao et Tombouctou ont bénéficié d'une assistance après les conflits, mise en œuvre conjointement par l'ONUDI et le PNUD, afin de consolider le processus de réconciliation et de consolidation de la paix dans le nord du Mali. Des jeunes et des femmes des régions de Gao et Tombouctou ont bénéficié d'une assistance consécutive au conflit. Des financements ont été accordés à 27 associations totalisant 961 femmes pour lancer des activités génératrices de revenus. Au total, 580 femmes ont été formées dans des techniques agropastorales améliorées et 300 jeunes ont bénéficié d'une formation dans des activités de soutien, puis ont été placés dans des compagnies locales.

B. Emploi des jeunes

80. Au cours de la période de référence, 7 515 étudiants de six écoles nigérianes ont bénéficié d'une formation en entrepreneuriat dans le cadre d'un projet pilote lancé en novembre 2018 par l'ONUDI et le Gouvernement nigérian. Financé par le Japon, le projet a permis d'inculquer aux bénéficiaires les compétences techniques, commerciales et d'entrepreneuriat nécessaires pour promouvoir la stabilité sociale et le développement économique dans des régions comptant de grandes concentrations de personnes déplacées jeunes. Le Gouvernement japonais finance également un projet exécuté par l'ONUDI au Libéria pour promouvoir la stabilisation sociale par la création d'emplois et l'amélioration des conditions de vie de personnes et de communautés vulnérables, notamment les jeunes, dans des secteurs clés porteurs de croissance économique.

81. Un projet exécuté conjointement par l'OIT et l'ONUDI améliore les perspectives d'emploi des jeunes de Cabo Verde dans le tourisme, l'agriculture, les pêches, l'économie verte, les industries de la création et d'autres secteurs à fort potentiel de croissance. Au cours du deuxième semestre de 2018, plus de 1 000 jeunes ont été formés dans les services de développement des entreprises. Dans le cadre d'un nouveau programme d'emploi et d'entrepreneuriat dans les travaux publics en Somalie, lancé en 2018, ONU-Habitat a organisé une formation dans le secteur de la construction, suivie d'un appui au placement des stagiaires, pour 400 jeunes dont une moitié de femmes. Six projets dans la construction et les services ont été lancés en 2018 comme conséquence directe de cette action de formation.

82. En partenariat avec l'Union africaine et le Ministère de l'agriculture et de l'élevage du Rwanda, la FAO a coordonné une manifestation sur les modalités de promotion de l'agriculture en tant que source de création d'emplois pour les jeunes en Afrique. Un rapport publié par la FAO au début de 2019 sur « L'autonomisation des jeunes aux fins de leur participation responsable à des investissements dans l'agriculture et les systèmes alimentaires : défis, possibilités et enseignements tirés

de l'expérience de six pays africains » résume les principaux résultats tirés de plusieurs ateliers d'évaluation des capacités ayant réuni des participants de l'Afrique du Sud, de la Côte d'Ivoire, du Malawi, du Mozambique, de la Namibie et de l'Ouganda.

83. En novembre 2018, Le Fonds d'équipement des Nations Unies, la CNUCED, l'OIT, le CCI et l'ONUDI, en tant que partenaires de l'Initiative mondiale en faveur de la création d'emplois décents pour les jeunes, ont organisé conjointement à Dakar un forum sur l'entrepreneuriat et le travail indépendant des jeunes. Cette manifestation, qui a réuni 200 acteurs clés, a permis de discuter des priorités des jeunes Africains, notamment les connaissances numériques, les emplois verts et l'économie bleue.

IV. Conclusions et recommandations

84. **Dans les prochaines décennies, l'Afrique sera le continent le plus jeune et le plus peuplé du monde. Il disposera d'une population active qui croîtra de 70 % pour atteindre 450 millions de personnes en 2035. Les responsables politiques sont conscients que les économies du continent doivent subir une transformation structurelle systématique pour ne plus dépendre seulement des ressources et se diversifier davantage, notamment par la hausse de la part des industries manufacturières et des industries agro-alimentaires dans l'investissement, la production et le commerce au niveau national. Le développement industriel futur des pays africains nécessitera une main-d'œuvre capable de tirer parti des nouvelles technologies et innovations. Actuellement, moins de 25 % seulement des diplômés des universités africaines ont suivi des filières scientifiques, technologique, d'ingénierie et de mathématiques. L'innovation technique est vitale pour affronter les défis que posent la faiblesse de la transformation structurelle et le manque de développement inclusif sur le continent africain.**

85. **La Zone de libre-échange continentale africaine peut catalyser la transformation structurelle en dynamisant l'industrialisation, la diversification économique et l'emploi partout en Afrique. Elle créera un marché continental de 1,2 milliard de consommateurs et affichera un PIB combiné de 2500 milliards de dollars. Il est crucial que les gouvernements africains accélèrent la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine afin que le continent puisse faire pleinement face aux effets des changements technologiques. Pour exploiter tout le potentiel de la Zone en matière d'industrialisation, les dirigeants africains, ainsi que les entreprises du continent, sont appelés à s'adapter au nouvel environnement numérique.**

86. **La quatrième révolution industrielle modifie rapidement le modèle d'industrialisation à forte intensité de main-d'œuvre. La lenteur de la numérisation en Afrique exige des solutions urgentes. On peut se demander si l'Afrique dispose actuellement du cadre juridique et de l'environnement nécessaires au commerce électronique et à d'autres activités numériques pour dynamiser le futur marché de la Zone de libre-échange continentale africaine. Un pour cent seulement de tous les fonds mobilisés au titre de l'initiative Aide pour le commerce sont actuellement alloués aux solutions informatiques, tandis que les banques multilatérales de développement investissent 1 % seulement de leurs dépenses totales dans les projets liés aux TIC. Il est essentiel que les pays africains mettent en place des politiques permettant de s'adapter au futur numérique afin d'attirer les infrastructures de production en Afrique et, parallèlement, d'éviter la relocalisation des activités manufacturières de l'Afrique vers d'autres économies émergentes.**